# Procès-verbal de la réunion inaugurale du Conseil

Date : Le mardi 15 novembre 2022

Heure : 18 h

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Julie Allen

Monique Aubin-Gagné

Claude Berthiaume

Josée Bisson

Louise Essiembre

Paul Gervais

Raymond Joanisse

Marcel Legault

Roger Lemoyne

Marcel Montpellier

Suzanne Salituri

Luc Tessier

**Élèves conseillères :**

Mariska Lamothe

Mia Toner

**Membres du personnel :**

Maryse Barrette, surintendante d’affaires et de finances

Paul de la Riva, directeur du Service des communications et des relations externes

Tracey-Lynn Foucault, surintendante de l’éducation

Paul E. Henry, directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier

Lorraine Mainville, adjointe exécutive

Jhonel Morvan, surintendant de l’éducation

Tracy Rossini, directrice exécutive de l’apprentissage

Tammy Séguin, surintendante de l’éducation

1. Ouverture de la séance

En tant que secrétaire-trésorier, M. Henry ouvre la séance à 17 h 58 avec la reconnaissance du territoire autochtone.

1. prière

M. Henry invite les membres, debout ensemble, à réciter la prière du jour.

1. Appel nominal

Tous les membres sont présents. (Motion 22-99 retirée)

1. Adoption de l’ordre du jour

PROPOSÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 22-100

APPUYÉ PAR : Mme Allen ADOPTÉE

**« QUE le Conseil approuve l’ordre du jour de la réunion inaugurale du 15 novembre 2022 tel que présenté. »**

1. Déclaration de conflits d’intérêts

Sans objet

1. lecture des résultats des élections scolaires

M. Henry fait la lecture des résultats des élections scolaires du 24 octobre 2022 comme suit :

**Zone 1**  Espanola, Elliot Lake, Rive Nord, Spanish Paul Gervais Acclamation

**Zone 2**  Sault-Ste-Marie Suzanne Salituri Acclamation

**Zone 3**  Chapleau, Michipicoten, White River Luc Tessier Acclamation

**Zone 4** Grand Sudbury (Quartiers 1 à 4) Claude Berthiaume Acclamation

Marcel Montpellier Acclamation

**Zone 5** Grand Sudbury (Quartiers 7 à 12) Monique Aubin-Gagné Majorité

Josée Bisson Majorité

 Raymond Joanisse Majorité

**Zone 6** Grand Sudbury (Quartiers 5 et 6) Louise Essiembre Acclamation

Marcel Legault Acclamation

**Zone 7** St-Charles, Markstay-Warren, Rivière des Français Julie Allen Acclamation

**Zone 8** Dubreuilville, Hornepayne Roger Lemoyne Acclamation

1. ASSERMENTATION DES ÉLUS

M. Henry invite les membres du Conseil à prononcer leur déclaration d’entrée en fonction et, de façon facultative, à prêter serment d’allégeance.

1. [code de conduite des conseillers scolaires](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU08_00.docx) (gou 8.0)

M. Henry note que le code de conduite a été déposé à la séance d’information d’aujourd’hui.
Il se rend disponible pour répondre à toutes questions futures.

1. règlement de procédure 98-01
	1. Nomination de scrutateurs – Article 3.5.1

M. Henry nomme Mme Barrette et M. Morvan à titre de scrutateurs.

* 1. Procédure électorale – Articles 3.4 à 3.7

M. Henry souligne l’importance des membres de se familiariser au Règlement de procédure 98-01 qui encadre le fonctionnement du Conseil. Il attire l’attention aux articles qui définissent les procédures électorales à suivre.

1. élection à la présidence

M. Henry invite les membres à soumettre les candidatures au poste de présidence du Conseil. La candidature de Mme Salituri est recommandée par Mme Bisson et appuyée par
Mme Aubin-Gagné. M. Henry demande à Mme Salituri si elle accepte la nomination. Elle accepte. M. Henry demande une deuxième et troisième fois s’il y a d’autres candidatures. N’en voyant pas, il déclare Mme Salituri élue à la présidence par acclamation.

PROPOSÉ PAR : Mme Bisson RÉSOLUTION : 22-101

APPUYÉ PAR : Mme Aubin-Gagné ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario déclare Mme Salituri à la présidence du Conseil, pour un mandat d’un an se terminant le 14 novembre 2023. »**

1. mot de la présidence élue

Mme Salituri prend dès lors le fauteuil. Elle remercie de tout cœur ses collègues de lui faire confiance. Elle s’inspire de la mission et vision du Conseil pour exercer ses fonctions. C’est avec honneur qu’elle accepte son deuxième mandat à la présidence.

1. élection à la vice-présidence

Mme Salituri invite les membres à soumettre les candidatures au poste de vice-présidence du Conseil. La candidature de Mme Essiembre est recommandée par M. Montpellier et appuyée par M. Berthiaume. Mme Salituri demande à Mme Essiembre si elle accepte la nomination. Elle accepte. Mme Salituri demande une deuxième et troisième fois s’il y a d’autres candidatures. N’en voyant pas, elle déclare Mme Essiembre élue à la vice-présidence par acclamation.

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier RÉSOLUTION : 22-102

APPUYÉ PAR : M. Berthiaume ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario déclare Mme Essiembre à la vice-présidence du Conseil, pour un mandat d’un an se terminant le 14 novembre 2023. »**

1. constitution des comités
	1. Règlement de procédure - Article 7 - Comités
	2. [GOU 16.0 Comités du Conseil](http://docs.nouvelon.ca/doc/DA/GOU16_00.docx)
	3. Calendrier des réunions du Conseil et des comités 2022-2023

M. Henry indique que les membres pourront confirmer les dates et les heures des réunions à leur première réunion des divers comités. Il y a une certaine flexibilité d’ajuster les horaires au besoin.

* 1. Composition des comités 2023

M. Henry invite Mme Mainville à présenter le tableau de consultation sur la composition des comités du Conseil pour l’année 2023. Il invite les membres à lui faire part de leurs commentaires à la suite de l’exercice de consultation sur leurs choix. Les membres seront convoqués aux réunions des comités sur lesquels ils/elles siègent. Il remercie Mme Mainville de ses efforts à assurer un placement juste et équitable, en tenant compte des choix des membres dans la mesure du possible.

M. Montpellier accepte ses choix de comités d’abord qu’il puisse participer aux réunions par Teams en raison de son travail. M. Henry indique qu’il est plus efficace de tenir les réunions des comités en virtuel et qu’un lien Teams sera inséré à chaque réunion.

Mme Bisson suggère de mettre à la disposition des membres les procès-verbaux des divers comités politiques afin qu’ils puissent se familiariser avec les questions à l’étude, les sujets et les dossiers de l’heure de la dernière année. Mme Mainville s’engage à organiser cela pour eux.

Le tableau de la composition des comités politiques sera annexé au procès-verbal et déposé dans le cahier de la prochaine réunion ordinaire du Conseil.

PROPOSÉ PAR : M. Joanisse RÉSOLUTION : 22-103

APPUYÉ PAR : Mme Essiembre ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario approuve la structure des comités du Conseil 2023 telle que précisé à l’annexe *GOU 16.0.1 Mandats des comités du Conseil* et la sélection des membres aux divers comités, et ce, jusqu’à la fin de leur mandat le 14 novembre 2023 :**

**COMITÉS PERMANENTS**

* **Comité consultatif pour l’enfance en difficulté (mandat de 4 ans)**
* **Comité d’apprentissage parallèle dirigé**
* **Comité de participation des parents**
* **Comité de vérification (mandat de 4 ans)**

**COMITÉS SPÉCIAUX**

* **Comité d’appel à une suspension ou à un renvoi**
* **Comité d’évaluation du rendement de la direction de l’éducation**
* **Comité de gouvernance**

 **COMITÉ CONSULTATIFS**

* **Comité d’affaires et des relations de travail**
* **Comité de leadership en éducation catholique**
* **Sénat des élèves**

**COMITÉS EXTERNES**

* **Conseil d’administration (CA) de l’Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)**
* **Sénat des élèves de l’AFOCSC**
1. questions diverses
	1. Destruction des bulletins de vote

Sans objet (Motion 22-104 retirée)

* 1. Autorisation pour les emprunts bancaires

Mme Barrette indique que cette motion est déposée annuellement. Elle explique le raisonnement de demander d’augmenter le montant maximal d’un emprunt de 10 M$ à 15 M$ en vue du projet de construction dans la Vallée ainsi que des nombreux projets d’amélioration des écoles.

Mme Allen demande s’il y a un maximum pour un emprunt bancaire.

Mme Barrette indique non, mais que le montant doit être approuvé par le Conseil. Elle note qu’il y a des délais à recevoir les subventions pour les projets d’immobilisations et que le Conseil doit parfois avoir recours à des emprunts en attendant de recevoir les fonds.

M. Henry ajoute que l’administration a fait sa diligence dans l’analyse du montant proposé pour les emprunts bancaires.

M. Tessier demande le montant maximum d’un emprunt est combien en lien avec le budget.

Mme Barrette explique que la majorité des subventions sont liées aux effectifs et précise le montant du budget actuel.

PROPOSÉ PAR : Mme Allen RÉSOLUTION : 22-105

APPUYÉ PAR : M. Lemoyne ADOPTÉE

**« QUE les personnes occupant les postes de présidence et de secrétaire-trésorier du Conseil soient par la présente autorisées à emprunter les sommes d’argent requises par l’institution financière du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel‑Ontario pour couvrir les dépenses courantes jusqu’à ce que les subventions provinciales aient été reçues et à payer ou s’engager à payer l’intérêt sur les sommes ainsi empruntées au taux préférentiel ou à un taux plus avantageux. À tout moment donné, le montant maximal d’un emprunt en cours ne doit pas dépasser quinze (15) millions de dollars (15 000 000 $) à moins que l’autorisation ait été accordée par voie de résolution du Conseil. »**

1. rapport annuel du directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier
2021-2022

M. Henry présente son rapport annuel 2021-2022. Il est fier de tout ce que les écoles ont réussi à accomplir. Pour une deuxième année, malgré les défis liés à l’apprentissage en virtuel à divers moments, des solutions innovantes ont été trouvées. Il souligne la résilience des élèves et des employés et tous les efforts visant à assurer le bien-être de tous.

M. Henry remercie Mme Mainville et l’équipe de M. de la Riva de l’appui dans l’élaboration du rapport annuel, ainsi que les directions d’écoles qui y ont contribué avec leurs partages de réalisations.

Mme Bisson fera parvenir à M. Henry le communiqué de presse dont Desjardins a émis en juillet dernier concernant une belle initiative dont des écoles ont pu bénéficier.

PROPOSÉ PAR : M. Gervais RÉSOLUTION : 22-106

APPUYÉ PAR : Mme Aubin-Gagné ADOPTÉE

**« QUE le Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario reçoive le *Rapport annuel du directeur de l’éducation 2021-2022* tel que présenté lors de la réunion inaugurale
le 15 novembre 2022. »**

1. levée de la séance

Il est proposé par Mme Essiembre, appuyé par Mme Allen, que la séance soit levée à 20 h 09.

Adoptée

Suzanne Salituri, Paul E. Henry, OStJ, CD, EAO, M.Éd., ECCM

Présidente Directeur de l’éducation et secrétaire-trésorier